

Motion du 4 juin 2020 de MM. et Mme Amar Madani, Daniel Sormanni, Daniel-Dany Pastore, Luc Barthassat et Danièle Magnin: «Pour l'abolition de la cabale institutionnelle anti-automobiles à Genève».

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Profitant d'une baisse généralisée de l'activité humaine dans le canton comme partout ailleurs, provoquée par l'onde de choc Covid-19, certains décideurs politiques genevois semblent déterminés à tout faire pour restreindre le redémarrage de notre économie, tout en prétendant le contraire.

Ainsi donc, en plus des réductions effectives des voies de circulation routière en plein centre-ville depuis la fin du mois de mai, ce n'est pas moins d'une dizaine d'endroits qui ont fait les frais des velléités anti-automobiles soutenues par une faible minorité qui tente d'imposer à l'ensemble cette mise au pas vers une piétonisation forcée de notre espace public, ce que nous entendons clairement contester par le biais de la présente motion.

Les motifs des griefs que l'on peut opposer à ces projets sont nombreux: parmi ceux-ci, force est de constater l'instrumentalisation de la crise sanitaire par certains, qui au lieu d'apporter les réponses complexes imposées par l'intrication de la pandémie préfèrent détourner l'attention en semant la discorde parmi la population, avec des mesures polémiques décidées à l'emporte-pièce qui s'éterniseront dans le temps, sans régler le fond du problème.

Par ailleurs, on sait selon toute vraisemblance que la piétonisation de l'hypercentre, combinée à l'installation de zones de rencontre limitées à 20 km/h, aura plutôt tendance à reporter le trafic routier aux alentours, tout en augmentant les bouchons et donc les émissions polluantes. Ce qui ne fera que déplacer le problème, tout en l'intensifiant encore davantage après le retour à une situation d'activité normale dans le canton.

Bien que la logique impose de traiter les problèmes en amont afin d'en atténuer les conséquences en aval, c'est pourtant de la manière inverse que l'on procède à Genève. Il en va de même pour le trafic routier qui est comme un entonnoir dont la partie la plus large est située en périphérie, puis se rétrécit à mesure qu'on se dirige en direction du centre-ville. Or, l'intégralité des modifications des voies de circulation routière ont toutes été effectuées en plein cœur, soit aux pires endroits qui soient.

Considérant:

- la conjuration orchestrée par le Canton et la Ville de Genève contre les automobilistes sous couvert de reprise post-Covid-19;
- la dictature du transfert modal que tentent de nous imposer par la force quelques décideurs politiques opportunistes mal inspirés;
- que les solutions de piétonisation ou de conversion des voies actuelles de circulation en zones de rencontre peuvent s'avérer souvent pires dans la pratique que les problèmes qu'elles prétendent résoudre;
- la lassitude d'une partie importante de la population genevoise, qui est systématiquement la cible des mesures de rétorsion visant les automobilistes,

alors même qu'elle ne compte que comme quantité négligeable de la problématique dans son ensemble,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

- de mettre un terme à la cabale anti-automobiles décrétée sur le territoire cantonal genevois sous couvert de l'argument Covid-19;
- de renoncer, à l'issue des 60 jours d'essais imposés depuis le 22 mai 2020, à la pérennisation des installations temporaires et des zones de rencontre disséminées sur les axes de circulation routière de la Ville de Genève;
- de réaliser une étude sur l'impact réel de la mobilité transfrontalière sur la santé de la population genevoise, en collaboration avec l'Etat;
- de faire usage de la même imagination débordante de créativité pour limiter les nuisances liées au trafic routier, en reportant ces mesures inventives loin du centre-ville, aux frontières du canton pour atténuer les effets nocifs pour l'environnement des quelque 600 000 franchissements transfrontaliers motorisés quotidiens recensés avant la crise sanitaire.